



L'Echo BRAILLANAIS



Le mot du Maire

Braillanaise, Braillanais,
Notre revue fait peau neuve. Vous le remarquerez, sa nouvelle présentation doit la rendre plus attrayante (du moins, je l'espère).

Je voulais vous dire....

A Braillans comme ailleurs l'argent devient rare et le budget de la commune est très modeste, ainsi pour 2011 :

En fonctionnement il s'élève à 67 000€

En investissement il s'élève à 20 000€

Mais grâce à une gestion saine depuis de nombreuses années et grâce au dévouement de certains de nos concitoyens nous avons pu épargner de façon à investir :

- Réseau d'eau surpressé
- Voiries en bon état
- Eclairage public aux normes
- et en 2012 un nouveau bâtiment communal complètement « relooké » pour le bien de tous.

Tout cela en conservant une imposition locale qui fait figure de mauvaise élève parce qu'elle est classée dans le dernier quart des communes du département.

Aujourd'hui le foncier et l'immobilier de Braillans bénéficie d'une cote certaine grâce à nos efforts et à la politique du Grand Besançon. Bonne lecture et très sincèrement vôtre.

Réhabilitation du bâtiment communal

Le conseil municipal réuni en date du 4 mai 2011 a, suite à l'exposé du Maire et du cabinet Cap construction (bureau d'études ayant réalisé l'étude de faisabilité pour la commune), donné son accord à l'unanimité pour la réhabilitation du bâtiment communal qui comprend :

- Aménagement du rez-de-chaussée (actuelle salle de Mairie et bureau du Maire/secrétariat) en salle de convivialité, de réunions et multi-activités. La partie kitchenette et toilettes actuelle est conservée en l'état.

- Création, à l'étage (ex-appartement) de locaux administratifs à l'usage de la Mairie : Secrétariat, espace accueil, bureau du Maire et des adjoints, salles annexes (réunion,

salle des associations, espace de rangement, toilettes...)

- Création d'un local technique (garage et rangement) extérieurs accolés au bâtiment.
 - Aménagements prévus pour l'accessibilité complète du bâtiment (Plate-forme élévatrice, toilettes et espaces de circulation) aux Personnes à Mobilité Réduite, de l'extérieur au rez-de-chaussée et du rez-de-chaussée à l'étage
 - Ravalement de façade complet et remplacement des menuiseries à l'étage
- Remarque : le projet d'extension du bâtiment communal pour conserver l'appartement a fait l'objet d'une première étude qui s'est avérée trop

onéreuse et a été abandonnée.

Le coût TTC des travaux s'élève à 245 000€ avec le plan de financement suivant :

- Enveloppe parlementaire : 5 000 €
- Etat (DETR) : 4 600 €
- Département : 47 600 €
- Commune : 187 800 €

Les cahiers des charges pour les différents corps de métier sont en cours de rédaction et il s'en suivra le lancement d'un appel d'offre dans le courant du mois de novembre. La commission d'appel d'offres, sur la base de critères prédéfinis, pourra se prononcer sur le choix des entreprises qui seront retenues. Le début des travaux est prévu en janvier 2012 et ils devraient durer environ 6 mois.

Comité de rédaction :

Alain BLESSEMAILLE

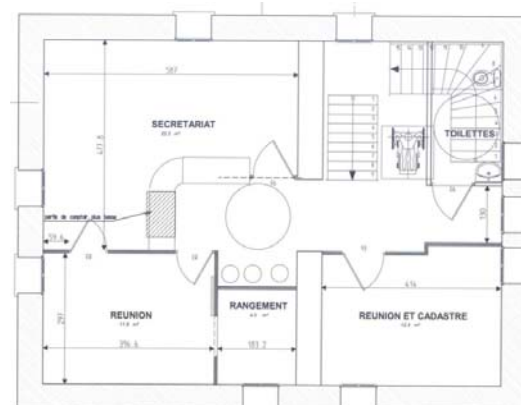
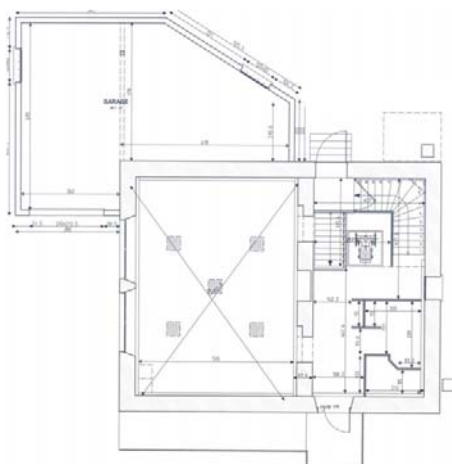
Madeleine LOUP

Thierry NONNOTTE

Plan* des aménagements du bâtiment communal

Rez de chaussée

Etage



* Non contractuel

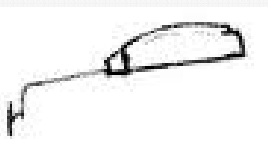


Antenne relais Orange

Après une visite sur le terrain le 9 septembre dernier, la société Orange ne souhaite plus installer d'antenne sur la parcelle boisée communale au

dessus de l'autoroute. La raison principale est le coût d'acheminement de l'électricité jugé trop conséquent, le projet est donc définitivement

abandonné. Nous regrettons cette décision, mais encore plus la manière dont s'est comportée cette société.



Eclairage public

Dans un souci de mise aux normes, l'ensemble des lampadaires a été remplacé fin septembre avec des ampoules qui

diffusent plus efficacement la lumière et qui consomment moins. Coût de 9 000€, travaux réalisés par l'entreprise

BERNARD de Corcelles-Mieslot.



Règles de circulation dans le village

Les rues du village sont composées d'une route départementale, d'une voie communale et de voies à statut privé mais ouvertes à la circulation

publique. Dès lors, en pareil cas, à l'intérieur d'une agglomération qui ne dispose pas d'une réglementation spécifique, c'est la règle de la

PRIORITE A DROITE qui s'applique. Ce petit rappel est fait pour répondre à l'interrogation de certains d'entre nous.

Recensement

Il sera organisé pour Braillans en janvier et février 2012, l'agent

recenseur est Mireille Cuenot. Nous la remercions et

nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.



Relais Assistante Maternelle (R.A.M.)

Ce service gratuit pour les usagers (la commune participe aux frais dans le cadre du Syndicat d'Etudes de l'Est Bisontin) propose

- **aux parents** un accès à la liste des assistantes maternelles agréées, une information sur les droits et obligations d'employeurs et sur les démarches administratives à suivre pour placer un

enfant ou pour devenir assistante maternelle.

- **aux assistantes maternelles** une mise en relation avec les parents à la recherche d'un mode de garde, une information actualisée sur leurs droits et obligations, un accompagnement dans les relations avec leurs employeurs, des échanges avec d'autres assistantes maternelles agréées et

d'autres professionnelles de la petite enfance.

- **aux enfants** un lieu d'éveil et de socialisation. Plus d'info en ligne sur <http://www.brailans.fr/ram>
Contact : RAM 11 ter grande rue (Locaux de l'ancienne Poste) 25640 MARCHAUX
Tel : 03.81.57.81.44 ;
Courriel : relais.seeb@famillesrurales.org



Les locaux du RAM à Marchaux

Halte garderie Chalezeule

L'étude de faisabilité, là aussi, est arrivée à son terme pour ce projet mené par le Syndicat de l'Est Bisontin qui devrait voir le jour dans les locaux de l'Ex- DDE dans la zone de

Chalezeule (derrière le magasin *LIDL*). Le conseil municipal par un vote lors de la réunion du 2 septembre 2011 a choisi de donner son accord de principe sur le projet mais

souhaite plus de détails quant à la participation financière de la commune de Braillans avant de donner son adhésion définitive.



Recensement

Il sera organisé pour Braillans en janvier et février 2012, l'agent

recenseur est Mireille Cuenot. Nous la remercions et

nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.

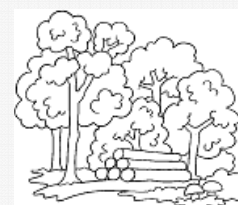


Affouage

Du bois d'affouage sera délivré dans le bois de la chapelle pour cet hiver en conformité avec l'annonce faite pour les inscriptions 2010.

Ainsi seules les personnes qui se sont inscrites pour les bois au dessus de l'autoroute (2010-2011) et ceux du bois de la chapelle (2011-

2012) bénéficieront de cet affouage (le prix n'est pas encore arrêté par le conseil municipal)



Taxes locales

Comme vous l'avez peut être déjà remarqué sur vos feuilles d'impôts, le conseil municipal réuni en

date du 22 avril 2011 a voté une augmentation de 2,5% des taux communaux pour les 3

taxes (Habitation, Foncier non bâti, Foncier bâti). Cette augmentation suit l'augmentation de la vie





La fontaine enchantée

Concert du 12 août dernier

Belle initiative pour un public conquis. Rendez vous d'ores et déjà pris

pour l'année prochaine (dans les mêmes conditions financières et si

le groupe n'est pas retenu de par le monde)

Lotissement « Les Jardins de Chailluz »

La société NEOLIA a déposé le permis d'aménager pour un lotissement de 25 parcelles dont 21 sont destinées à l'usage d'habitation (les 4 autres sont destinées à des aménagements techniques : voirie, bassin de rétention, parking,

emplacement réservé...) Ce permis d'aménager élaboré en partenariat avec le Maire, ses adjoints et les services compétents (DDT) est en cours d'instruction et a d'ailleurs suscité quelques observations techniques du préfet. Une première réunion de

chantier avec le Maire et ses adjoints et les différentes parties concernées a eu lieu le jeudi 13 octobre pour définir, entre autres, les modalités d'accès au chantier. Les travaux devraient débuter par la voirie un peu après la mi-novembre



Implantation virtuelle non contractuelle par le designer Eric POIVEY (Document NEOLIA)

Vœux du Maire

Toute l'équipe municipale aura plaisir à vous retrouver autour de la galette et d'un verre de l'amitié le samedi 28 janvier 2012 à 17h30.

Vous recevrez une invitation individuelle début janvier. Compte tenu de l'avancement des travaux il est possible que cette

sympathique manifestation puisse être perturbée, mais nous vous en informerons le moment venu.



Actualités du comité des fêtes

Carnaval

Défilé haut en couleurs le 5 mars après-midi dans le village, suivant la tradition nous avons ensuite mis le feu au bonhomme hiver et terminé joyeusement par un goûter.



Les 30 carnavaux devant la Mairie

Assemblée générale du 3 mai 2011 :

Nous avons accueilli, durant cette session, 3 nouveaux membres. Le conseil d'administration se constitue donc désormais de 14 membres : Madeleine LOUP (Présidente), Thierry NONNOTTE (Vice

Président), Nathalie SOURIS (Trésorière), Céline GROSJEAN (Secrétaire), Marie-Christine MARCAND (Trésorière adjointe), Aurélie BUGNON (Secrétaire adjointe),

Carole BEGEOT, Françoise BORSOTTI, Gérard CUENOT, Mireille CUENOT, Emmanuelle MARCOUX, Mylène PAILLET, Agnès RUAUD, Maryline TODESCHINI



Kermesse du 25 juin :

Belle affluence encore cette année avec de nombreuses animations : buvette, barbecue, atelier maquillage, jeu de quilles, pêche aux canards, casse boîtes, parcours

d'adresse, jeux musical, karaoké et pesée du panier Franc-Comtois remportée cette année par Valérie Débouche. Elle a permis de dégager un bénéfice de 350€ qui

pourra être réinvesti dans d'autres animations (Fête de Noël, carnaval ...) Merci à tous les participants.



L'ambiance de la Kermesse

Balade du 10 septembre :

Elle a réuni une soixantaine de participants sous le soleil, avec 3 circuits différents : - petit circuit de 2 *2km pour les grands-parents, parents et leurs enfants - circuit court de 13 km (avec un coucou aux chevaux du centre

équestre de La Licorne). - circuit long de 18km pour les plus endurants. Tous se sont retrouvés à la cabane de chasse de Roche/Novillars pour un repas convivial tiré du sac. Rendez-vous l'année prochaine.



Atelier coup de pouce :

Après avoir recensé les personnes souhaitant jouer le rôle « d'accompagnant » nous

organiserons mi-octobre une consultation auprès des familles concernées pour connaître les élèves

intéressés et planifier ainsi les séances.



Atelier arts créatifs:

Animé par Aurélie Bugnon, cette année 3 ateliers : décopatch,

mosaïque et Home déco ont permis aux petites mains créatrices de

s'exprimer.



Et pour terminer l'année :

Les enfants sages auront peut-être une surprise !